

Stage jeunes arbitres
Mercredi 9 janvier 2019



L'Espérance 1893 a participé au stage d'arbitrage départemental et Unss le mercredi 9 janvier 2019 à Ungersheim .

Avec Samy ,Amine , Rofaida et Ninon la relève du club concernant le domaine de l'arbitrage est amplement assurée .

Quel que soit son niveau sportif, le judoka, garçon ou fille, peut suivre une formation pour évoluer dans l'arbitrage, sous réserve des conditions suivantes : être âgé d'au moins 11 ans, avoir le grade de ceinture verte minimum et être arbitre de club. Le candidat doit s'inscrire par l'intermédiaire de son professeur au niveau départemental puis assister aux séances d'arbitrage, de formation et participer à l'arbitrage suivant les convocations proposées par le département . Après avoir suivi les cours et une bonne pratique, le candidat pourra être présenté aux différents examens qui prouveront sa compétence.

Ce stage avait comme but d'intéresser les jeunes à l'arbitrage et à préparer la coupe du jeune arbitre.

Nos jeunes ont pu approfondir leurs connaissances une bonne cuvée pour l'espérance 1893 judo.